

PUBLIC CONCERNE

- Titulaires des anciens diplômes ERP3 ou IGH3 pour permettre l'obtention par équivalence du diplôme SSIAP3
- Titulaires du diplôme SSIAP 3 pour le recyclage triennal

PRE-REQUIS

- AFPS ou SST à jour de recyclage
- Diplôme ERP3 ou IGH3 délivré avant le 31 décembre 2005 ou diplôme SSIAP3
- Justificatif d'activité dans les 3 dernières années

**NOMBRE DE PARTICIPANTS** 10 maximum**DUREE** 21 heures (3 jours)**LIEU** Intra ou Inter entreprise**TYPE DE VALIDATION**

Diplôme SSIAP 3 par équivalence

ATTENTION

- Un recyclage triennal est obligatoire
- La qualification BO-HO est requise pour l'emploi des agents et chefs d'équipe incendie

CONTENU**REGLEMENTATION**

- Évolution des textes réglementaires sur les moyens de secours
- Codes de l'Urbanisme, du Travail, de la Construction et de l'Habitation

MANAGEMENT DE L'EQUIPE SECURITE

- Missions et organisation des rondes
- Documents de service
- Contrôles
- Procédures et consignes

COMMISSIONS DE SECURITE

- ◆ Rôles, missions
- ◆ Documents et rédaction d'une notice de sécurité

ETUDE DE CAS

- Outils d'analyse et méthode
- Lecture de plan
- Analyse des contraintes réglementaires